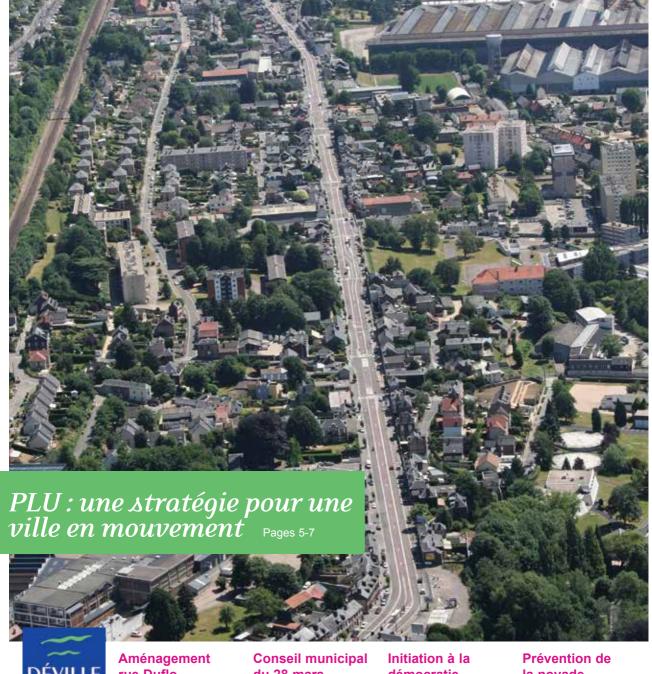
Dévilleinfo









rue Duflo

du 28 mars

démocratie

la noyade

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand BP 73 76250 Déville lès Rouen Tél: 02 32 82 34 80 Télécopie: 02 35 76 35 21 www.deville-les-rouen.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h (16h30, le vendredi) Permanence d'accueil le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus recoivent à l'Hôtel de Ville. Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire. Tél : 02 35 76 88 18 Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier · Maire · Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

Mary-Françoise Grenet \cdot 1^{im} adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles \cdot Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h

Jean-Claude Boutant • 2ème adjoint chargé des services publics. des affaires générales et extérieures

Edith Hourdin • 3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors · Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Robert Legras · Aème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce

Annie Boutin • 5^{ème} adjointe chargée de la petite enfance

Jacques Maruitte • 6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats públics

Mirella Deloignon • 7ème adjointe chargée des affaires sportives

Jean-Claude Dufour · 8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité

Annette Boutigny • 9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse

Xavier Dufour · Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

1, 2, 3... aide'cetera (Ecoute et conseil éducatif et scolaire) Permanence libre ou sur rendez-vous, les mercredis 15, 22 et 29 mai de 14h à 16h Sur rendez-vous le dernier samedi du mois Tél: 06 48 07 46 45

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique

En raison des jours fériés, les permanences auront lieu le 11 mai et les 8 et 22 juin.

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet Reçoit le samedi 11 mai et le samedi 8 juin de 9h30 à 10h30

Contact: Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen Tél: 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey

Reçoit sur rendez-vous Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen Tél: 02 77 76 47 55

Secrétariat parlementaire Reçoit les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h. Première permanence le 22 mai.

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h Tél : 02 32 82 50 10

La musique au délà des frontières

es groupes de musiques actuelles démergents peuvent désormais rêver de scènes internationales, grâce à l'association StageSurfing.

Créée à la fin de l'année 2012, cette association centrée sur la création musicale des amateurs. a pour objectif de faciliter l'accès à la scène internationale pour les jeunes artistes.

StageSurfing met en place un système de jumelage entre villes européennes. Les groupes peuvent ainsi se produire hors des frontières hexagonales lors de mini-tournées de quelques jours. Sur place, tout est pris en charge par une équipe locale : logistique, hébergement, communication, transport, prêt de matériel et mise à disposition de studios de répétition.



<u>О</u>

C'est nouveau un circuit de diffusion. de promotion et de production musicale basé sur une économie sociale et collaborative. StageSurfing est ouvert à toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent

dans ce système et n'a pas pour but de s'enrichir autrement que culturellement. Sa vocation première est de promouvoir et d'aider, dans le domaine des musiques actuelles, de jeunes artistes ne disposant pas des moyens matériels ou logistiques suffisants pour se produire hors de leur ville ou de leur pays d'origine. L'association travaille actuellement sur un échange entre Rouen et Glasgow.

Renseignements:

Eléonore Chomant : 06 52 90 03 99 www.stagesurfing.fr

entre nous

Aménagement de la rue Duflo, c'est pour bientôt! Au fil de la vie Parrainages civils

PLU : une stratégie pour une ville en mouvement

vie de la cité

8-10

Conseil municipal du 28 mars Les cloches sonnent aussi le samedi! Initiation à la démocratie à l'école Léon Blum La résidence «Le Grand Cèdre» rénovée Prévention de la noyade, les classes de CM2 sensibilisées Arrêt sur images C'est en bref

à l'affiche

La comédie musicale enchante les élèves Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales

Directeur de la Publication : Dominique Gambier / Rédacteur en Chef : Drecteil de la Fublication : Dollimique daimier / Rédacteil en Cher :
Patricia Dumalanède / Rédaction et mise en page : Ingrid Burgy/
Crédit photos : Mairie de Déville lès Rouen / Prises de vues:
Jennifer Brument, Sophie Hébert/ Impression : PPS - Saint
Martin du Vivier / Distribution : La Poste / Numéro tiré à 6 600 exemplaires



Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

Le Plan local d'urbanisme, ou comment préparer l'avenir de notre ville

Notre ville se transforme, s'adapte, se modernise: des activités disparaissent et d'autres naissent; des besoins urbains apparaissent avec des exigences nouvelles en matière environnementale ou avec la nécessité d'une meilleure sécurité face à une circulation accrue; les logements se renouvellent

Tout ceci ne se fait pas dans l'instant, et il nous faut conduire ces changements dans la durée, si nous ne voulons pas les subir. L'adaptation de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) traduit cette volonté d'avoir une véritable stratégie de transformation de notre ville pour l'adapter aux besoins nouveaux de ses habitants! C'est un document qui peut apparaître abstrait, complexe, mais c'est un document utile dont les applications sont très concrètes pour notre vie quotidienne.



Dominique Gambier Maire de Déville lès Rouen Conseiller Régional délégué à la recherche et aux affaires européennes Président de la commission développement économique



arrêt sur images



Les élus ont accueilli les nouveaux habitants de Déville pour une présentation de la commune





Signature des Contrats Partenaires Jeunes de Théodore et Philomène Lahaye, Amine Amghar, Oumy et Seynadou Touré, David et Marianna Osypov, Adam Pastol, Eva Péron, Janis et Félice Nzié.



Les élèves de Mme Edeline, Mme Falconi et Mme Palier sont partis en classe de découverte à Clinchamps sur Orne.



Le Maire et Mary-Françoise Grenet ont remis les clés USB aux élèves de l'école Charpak, leur permettant de sauvegarder leurs travaux numériques à la fin de l'année.



Le forum des ados avait pour thème Harry Potter.

de la vie

Bienvenue

Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant dans le Déville Info, ont la possibilité de le demander.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

• Enora, Julie LEFEVRE L'AFFETER



Vœux de bonheur

- Emilie YBERT et Sébastien MAILLARD
- Cécile HAUTOT et Benjamin BERNARD
- Jennifer GEFFROY et Romain DUFOUR



Condoléances

- Marcelle MEZEREL veuve DODE
- Claude DEMAREST
- Françoise LERICHE épouse TROCHE
- Georges GUERLET
- Raymonde JIROT veuve GOURRAUD
- René YOUNG
- Henri BRAUT

années et correspond à l'évolution de la vie et de la ville, inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme. Le but des aménagements à venir est l'amélioration des axes transversaux qui passe par une adaptation de la rue à la circulation urbaine, l'amélioration de la circulation des piétons et la mise en place d'un

a rénovation de la rue Duflo s'inscrit dans une

réflexion stratégique, engagée il y a plusieurs

Aménagement de la rue Duflo,

les travaux sont pour bientôt!

aménagement urbain de qualité. La rue Duflo est un lien important entre le quartier Fresnel, le lycée de la Vallée du Cailly et la route de Dieppe.

Acquérir de l'espace pour élargir la rue

Pour élargir une rue, il faut acquérir de l'espace. La municipalité a donc organisé, depuis plusieurs années, une politique d'acquisition foncière amiable avec les riverains, afin d'acquérir du bâti destiné à être démoli et ainsi permettre l'utilisation des terrains. Cette phase est sur le point d'être achevée. Les travaux de démolition, comme ceux du transformateur Vallourec ou des maisons le long des berges, vont donc pouvoir commencer.

Rénovation et enfouissement des réseaux

La réalisation de très grandes opérations de voirie permet de rénover les canalisations d'assainissement d'eau potable et d'enfouir les réseaux aériens d'EDF et de télécommunications. Ces aménagements sont réalisés pour des raisons esthétiques, et également pour des raisons de sécurité pour les riverains puisqu'ils induisent la disparition des poteaux sur les trottoirs.

Cette phase dont la durée prévue est d'un an, va débuter au printemps 2013.

L'aménagement de la voirie à l'été 2014

Après avoir amélioré le sous-sol, l'aménagement de la voirie débute à l'été 2014.

Il comprend l'élargissement de la rue et la création de trottoirs, la création de places de stationnement sans oublier l'aménagement des espaces verts, notamment des berges de la rivière «Le Cailly» présente dans le bas de la rue Duflo.

Des travaux détaillés lors d'une réunion publique

Afin d'informer et d'échanger avec les riverains de la rue Duflo et des rues alentours, une réunion publique est programmée mardi 14 mai à 18h, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Parrainage civil



Cécile et Benjamin Bernard ont parrainé civilement leur fils Nils qui a pour parrain et marraine Fabien Cizeau et Charlène Kermarrec.

Accompagné de ses parents Guillaume et Catherine Masurier, le petit Elias a été parrainé civilement. Maxime Blondel et Aurélie Belhache sont les heureux parrain et marraine de l'enfant.



ça se fête

- Killian Hémet va être parrainé civilement le samedi 18 mai à l'Hôtel de Ville.
- Claudine et Guy Carpentier vont fêter leurs noces d'or le samedi 1^{er} juin à l'Hôtel de Ville.



PLU : une stratégie pour une ville en mouvement

Notre commune s'est beaucoup transformée au fil des années. Autrefois caractérisée par son industrie textile, Déville est aujourd'hui une ville qui a su se diversifier et qui comprend sur son territoire des industries, des sociétés de services et des nouveaux habitants dont il faut harmoniser les espaces de vie.

Une ville qui évolue avec sa population

Le nombre d'habitants de Déville est stable depuis plusieurs années; néanmoins, la structure même de la population change en raison notamment de l'évolution des modes de vie et de l'allongement de la durée de vie.

Face à ce renouvellement, une ville doit évoluer afin de continuer de vivre. Il faut donc adapter

les infrastructures mais aussi anticiper les besoins futurs en matière de logements, de mobilité, de cadre de vie et d'installation d'entreprises.

La municipalité doit donc réfléchir à l'évolution de la ville dans son ensemble et opérer une gestion des espaces sur le long terme.



Une ville en mouvement qui s'adapte aux habitants,

La ville de demain se pense aujourd'hui. Construire un immeuble d'habitation, une école, créer une zone d'activités, transformer la voirie ou les espaces verts..., tous ces projets demandent un certain nombre d'années de préparation et de travaux avant que les habitants puissent concrètement profiter de ces aménagements. Ces

projets nécessitent également une réflexion sur le partage entre les espaces d'activités et les espaces de vie afin de veiller à une bonne cohabitation. Cette réflexion, qui se concrétise par le PLU, doit aussi être en adéquation avec les différents documents stratégiques réalisés à un niveau intercommunal.

S'adapter à l'évolution des modes de vie

La structure de la population change avec l'évolution des modes de vie et le nombre de personnes majeures vivant dans un même logement diminue. Les jeunes partent de chez leurs parents, des familles se créent et s'installent, les divorces créent deux foyers au lieu d'un, les seniors vivent plus longtemps. Il faut donc diversifier le parc de logements pour garantir l'accès au logement pour tous. La municipalité a donc anticipé ces besoins en favorisant la création de logements, la rénovation des immeubles d'habitation, comme la résidence du Grand Cèdre, et en construisant l'école Charpak et en favorisant la construction de l'EHPAD la Filandière.



Depuis 2005, 386 logements ont été réalisés dans des i m m e u b l e s d'habitation dont 117 logements accessibles à des personnes qui ont des revenus modestes. Route de Dieppe, avenue du Général Leclerc, rue de Fontenelle..., ces nouveaux immeubles contribuent au



renouvellement de la ville. Et ce n'est pas fini ! Des permis de construire ont été accordés permettant la construction de 174 logements supplémentaires. Des maisons individuelles viennent compléter la diversification du patrimoine de la ville afin de conserver une harmonie et préserver l'esthétique de Déville.

La rénovation de l'habitat existant est aussi essentielle et il convient de veiller à la salubrité et à la qualité du logement ancien et ainsi permettre des économies d'énergie. Pour les particuliers, l'opération d'amélioration de l'habitat de la Vallée du Cailly mise en place par la CREA, permet d'obtenir une aide financière pour la rénovation des logements à vocation d'habitation ou de location (voir Déville Info n°183, avril 2013).

Faciliter la mobilité dans la ville

La mobilité, c'est la facilité avec laquelle il est possible d'accéder aux équipements, aux grands axes routiers... La municipalité oeuvre dans ce sens au quotidien. Déville doit s'adapter à un flux important de véhicules sur la commune, notamment sur ses grands axes comme la route de Dieppe. La voirie doit être pensée pour concilier tous les modes de déplacement existants sur la ville : le TEOR, les bus, les voitures sans oublier les piétons. Il faut également continuer à améliorer les axes transversaux reliant la partie haute et la partie basse de la ville.

Des grands chantiers ont été entrepris pour faire évoluer la ville dans ce sens. L'élargissement du pont rail de la rue André Broucq a permis d'améliorer la sécurité des piétons par la création de trottoirs et la circulation entre la partie haute de la commune et la route de Dieppe, qui se fait maintenant sur deux voies distinctes.

L'autre grand chantier à venir est l'aménagement de la rue Duflo qui permettra d'ici l'été 2014 de relier le quartier Fresnel, le lycée de la Vallée du Cailly
et la route
de Dieppe en
toute sécurité.
Des chemins
piétonniers,
comme celui
reliant l'école
Charpak à
l'EHPAD la
Filandière,



sont également créés.

La mobilité passe aussi par l'accessibilité pour tous aux bâtiments publics et aux arrêts de bus et de TEOR. Des rampes sont créées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, les trottoirs des passages piétons sont mis au niveau de la chaussée et les nouveaux bâtiments municipaux sont pensés pour permettre directement cet accès, comme la médiathèque Anne Frank.

tout en conservant un cadre de vie agréable.

Respecter et réintégrer l'environnement dans la ville



L'aménagement urbain est nécessaire à l'évolution de la ville, mais il ne faut pas négliger la préservation de l'environnement pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants.

La municipalité veille à la valorisation des espaces naturels présents sur Déville, à la réimplantation d'espaces verts et à la préservation des jardins familiaux.

Les rivières «Le Cailly» et «La Clairette» font de nouveau partie intégrante de l'environnement urbain. Ces cours d'eau ont été revalorisés en rétablissant leur fonctionnement écologique et en aménageant les berges par la création de chemins piétonniers et cyclables. Mais ce n'est que la partie visible de l'effort fait pour préserver l'environnement. L'entretien des espaces verts est réalisé par les agents des services techniques, sans utilisation de pesticides. Il est important de gérer également les eaux pluviales : les champs d'expansion des crues vont être restaurés afin de mieux maîtriser les ruissellements, les

remontées de nappe phréatique et les zones inondables. Des périmètres de protection vont être installés autour des zones de captage de ces eaux.



Conserver une ville dynamique

Une ville est rendue dynamique par les animations et les infrastructures qu'elle propose, mais aussi par la présence de commerces et d'entreprises sur son territoire. Les implantations qui en découlent doivent être organisées dans l'espace urbain afin de permettre une bonne cohabitation entre les espaces de vie et les espaces d'activités mais également d'organiser la bonne circulation des véhicules.

La municipalité veille donc à aménager la zone d'activité du Grand Aulnay afin de faciliter le



fonctionnement ou l'implantation de nouvelles entreprises. Des emplacements de stationnement ont été réalisés le long de la route de Dieppe, facilitant ainsi l'accès aux commerces. Une place importante est également accordée à la vie culturelle, sportive et associative. La médiathèque Anne Frank, le centre culturel Voltaire, l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique, la piscine, les gymnases et stades sont autant de lieux où la pratique des loisirs est possible. De nouvelles salles municipales ont été inaugurées en 2012. Un bâtiment est spécialement aménagé pour les associations et accueillera prochainement le foyer des anciens. Des salles de réceptions équipées de cuisines sont disponibles à la location pour les manifestations familiales

Toutes ces évolutions dans les implantations d'activités économiques ou d'équipements publics supposent une vision de long terme sur la réutilisation des espaces. C'est ce que l'on appelle la reconstruction de la Ville sur la Ville car Déville n'a pas de nouveaux espaces à urbaniser.

zoom sur...

La ville révise son Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document qui détermine les règles d'utilisation du sol et des constructions sur l'ensemble du territoire de Déville.

La révision du PLU est nécessaire car la ville n'est pas statique, elle change, elle s'adapte à la vie de ses habitants. Depuis le premier PLU de 2006, de nombreux aménagements qui étaient prévus ont été réalisés, et la législation oblige les communes à intégrer au PLU la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, qui renforce la prise en compte de l'environnement. Il faut donc inscrire ces changements dans les documents règlementaires.

Le PLU comporte trois phases : le diagnostic de la ville, le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui développe les grandes orientations et le règlement qui fixe les restrictions en matière d'urbanisme et limite donc les libertés individuelles.

Déville entre dans cette troisième phase et s'apprête à rédiger les 14 articles qui composent le règlement du PLU. Ce règlement porte, entre autre, sur la hauteur des habitations, l'aspect des clôtures, les marges de retrait par rapport à la chaussée, le stationnement, les espaces verts...

La réunion publique organisée le 21 mai à 18h à l'Hôtel de Ville, a pour but de présenter le projet aux habitants et le planning des travaux des prochains mois.

vie de la cité

Conseil municipal du 28 mars 2013

Comme chaque année, à cette date, le conseil municipal doit fixer les taux de la taxe d'habitation et destaxes foncières. Pour la 20^{ème} année consécutive, ces taux n'augmenteront pas pour la commune!

C'est aussi l'occasion de commencer la préparation de la prochaine rentrée et le conseil a déjà adopté les tarifs et règlements de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique et des activités culturelles ABCD.

Le conseil a également pris acte des orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la ville : c'est la seconde étape de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), après le diagnostic réalisé en 2012 et avant le règlement, qui traduira en règles précises et en cartes ces orientations, et qui sera adopté lors du prochain conseil municipal.



L'Asturienne de Penamet a déplacé ses activités sur la rive gauche, et le site de la route de Dieppe est à vendre. La ville a décidé de l'acquérir, pour en maîtriser le devenir et en confier le portage, pendant quatre ans, à l'établissement foncier de Normandie. Ceci permettra ainsi de traiter la pollution du site, de procéder à la démolition des bâtiments et de faire une étude sur ce qu'il convient d'en faire, en plein centre ville.

Enfin, les commissions du conseil municipal ont examiné les rapports d'activité de trois services municipaux : la Maison de la Petite Enfance, la Médiathèque et les Accueils de Loisirs Jeunesse.

Ces rapports permettent de mieux apprécier le travail réalisé et la qualité des services rendus. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.deville-les-rouen.fr.

arrêt sur images



Le tournoi de football de l'USEP s'est déroulé dans une ambiance festive



L'Orchestre Symphonique de Déville dans la représentaion du spectacle «Mamma Mia» au centre culturel Voltaire



L'orchestre du Grand Turc a diverti les aînés lors du spectacle de Printemps offert par la commune, au centre culturel Voltaire

Déville a accueilli une délégation espagnole de lycéens de la ville de Palencia, délégation jumelée avec le lycée de la Vallée du Cailly

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Les cloches sonnent aussi le samedi!

Depuis février, l'archevêque de Rouen, les évêques du Havre et d'Evreux, ont proposé une initiative originale pour annoncer le dimanche, «un jour différent des autres jours». Ils ont souhaité que les cloches des églises des trois diocèses de

Haute-Normandie, sonnent tous les samedis à 17h.

Pendant vingt minutes, les clochers Haut-Normands s'animent.

Les cloches de l'église Saint-Pierre de Déville ont été reprogrammées et sont maintenant unies à ce rituel.

Renseignements : Communauté Paroissiale Sainte Thérèse - Saint Pierre 02 35 74 00 35



Initiation à la démocratie à l'école Léon Blum

es élèves de Monsieur Bernasconi, de l'école Léon Blum, ont été sélectionnés pour participer au 18ème parlement des enfants. L'occasion de découvrir de l'intérieur la fonction de législateur.

Le Parlement des enfants réunit chaque année, depuis 1994, 577 enfants de CM2 élus par leurs camarades de classe pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole, d'outremer et des Français établis hors de France, lors d'une journée unique. Cette manifestation est organisée par l'Assemblée Nationale avec le ministère de l'Éducation Nationale, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et la Mission Laïque Française (MLF). Il se déroule au Palais Bourbon.

Après avoir fait acte de candidature et avoir été sélectionnés, les 25 élèves et leur enseignant ont réfléchi depuis le début de l'année scolaire, à une proposition de loi sur le thème «Liberté, Egalité, Fraternité», devise de la République Française.

Ils ont explicité cette devise et ont décidé de rédiger la proposition de loi suivante: la mise en place dans toutes les écoles, de réunions hebdomadaires regroupant les élèves, et leur permettant de discuter et de trouver des solutions à leurs problèmes. Cette proposition a déjà prouvé son efficacité puisque les élèves de la classe l'appliquent depuis le début de l'année. Il leur a paru donc logique qu'une proposition de loi reflète leur



quotidien et soit applicable facilement.

Les propositions de loi des 577 classes participantes ont été envoyées et sont étudiées par un jury académique, chargé de ne retenir qu'une seule proposition de loi pour l'académie. Chaque proposition est ensuite étudiée par un jury national qui ne retient que quatre propositions.

Ce sont ces quatre propositions qui sont discutées et débattues lors du Parlement des enfants, le 8 juin prochain. La classe y est représentée par Ethan Fosse qui a été élu par ses camarades comme délégué junior.

Proposition de loi retenue ou pas, la classe continue à découvrir les organes de la démocratie puisqu'elle aura le privilège de visiter le Palais Bourbon, qui abrite l'Assemblée Nationale, le 10 juin prochain. Cette visite se fera en compagnie de Pierre Léautey, député de la 1ère circonscription de Seine Maritime.



Le public a pu apprécier le travail des Plasticiens Créateurs lors de l'exposition au centre culturel Voltaire qui accueillait Gérard Deshayes comme invité d'honneur



Arnoko a fait découvrir son univers lors des musicales de la médiathèque Anne Frank



A l'initiative du Comité des Fêtes, les enfants sont partis à la chasse aux oeufs de Pâques dans le parc du Logis

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en février, mars, avril et mai 1997 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Information importante : l'attestation délivrée au moment du recensement pour le service national est nécessaire pour tous concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Centre Médico Social

Le CMS sera fermé le lundi 27 mai uniquement le matin. Tél: 02 35 74 17 04

Mercredi 22 mai, journée d'école

Les vacances d'automne ont été rallongées. Les cours sont reportés au mercredi 22 mai. Il n'y aura donc pas d'accueils de loisirs ce jour là.

Allocation séjour vacances

Une aide peut être accordée, sous condition de ressources, aux enfants qui séjournent en colonies de vacances ainsi qu'à ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés CAF, sur présentation des justificatifs de séjour.

Renseignements : CCAS Mairie de Déville lès Rouen du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Passeport biométrique et Carte Nationale d'identité

Attention, le délai d'obtention d'un passeport biométrique est d'environ 8 semaines et une carte d'identité 4 semaines. Ces délais sont donnés uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service «Accueil» à l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Eté enfants et jeunes

Pour les 3-18 ans, la commune propose une offre d'activités riche et variée pour l'été. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants! Tél: 02 32 82 34 80

arrêt sur images



L'ACPG-CATM

En ce début d'année, les associations d'anciens combattants ont tenu leurs assemblées générales

L'UNC





Le Comité de Jumelage s'est réuni pour son assemblée générale et a élu un nouveau bureau dont la présidente est Edwige Duthil, au centre.



L'Association des Familles de France a également tenu son assemblée générale, et a organisé sa bourse aux vêtements de Printemps

à savoir...

La résidence «Le Grand Cèdre» rénovée

«Le Grand Cèdre», foyer ADOMA, a été complètement rénovée. Elle est destinée à accueillir provisoirement des personnes isolées disposant de «Le Grand Cèdre» ou à demander par courrier. Renseignements : accueil de la résidence : 02 35 74 35 08

Ecoles

Prévention de la noyade, les classes de CM2 sensibilisées

éville lès Rouen a toujours Dveillé à la sécurité des activités nautiques pratiquées à la piscine municipale et à ce jour, aucun accident n'est à déplorer.

Au niveau national, l'institut de veille sanitaire a enregistré un nombre de noyades important l'été dernier.

C'est pour prévenir accidents toujours dramatiques, la que municipalité s'associe 4èmes journées nationales de la prévention de la noyade.

Mercredi 22 mai, les 90 élèves des quatre classes de CM2 des trois écoles élémentaires publiques de la commune participeront à des ateliers de prévention de la noyade, de sauvetage et de secourisme, à la piscine municipale.

L'objectif étant, à l'approche de l'été, de sensibiliser le maximum d'enfants, et pourquoi pas, qu'ils puissent être capable de sauver eux-mêmes des vies.



longtemps, l'apprentissage de la natation est un des axes prioritaires de la politique sportive. La piscine organise des leçons de natation et des stages destinés aussi bien aux enfants qu'aux adultes et qui permettent de lutter contre l'aquaphobie. De plus, tous les élèves de la commune, de la grande section de maternelle au CM2, profitent, chaque année, de 12 à 15 séances de piscine.

Renseignements: Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

c'est en bref...

Appels à la générosité autorisés

Du jeudi 2 mai au dimanche 12 mai, campagne de l'oeuvre nationale du bleuet de France avec quêtes tous les jours.

Du lundi 13 au dimanche 19 mai, journées nationales du Refuge (journées mondiales contre l'homophobie) avec quêtes tous les jours.

Du lundi 13 au dimanche 26 mai, campagne «Pas d'éducation, pas d'avenir!» avec quête le 19 mai.

Du lundi 13 au dimanche 26 mai, aide au départ en vacances des enfants et des jeunes avec quête les 25 et 26 mai.

Du lundi 20 au dimanche 26 mai, semaine nationale de la famille avec quête les 25 et 26 mai.

Classe se découverte

Les élèves de Monsieur Bernasconi et de Madame Felquin partent en classe de découverte à Clinchamps du 17 au 21 juin 2013.

Inscriptions en mairie avant le

Cérémonies commémoratives du 8 mai

9h45 : dépôt d'une gerbe à l'église Saint-Pierre.

10h45 : rassemblement devant l'Hôtel de Ville.

11h15 : cérémonies du Souvenir et dépôt de gerbes au cimetière.

12h : remise des décorations au centre culturel Voltaire.

La comédie musicale enchante les élèves



Les élèves des écoles Léon Blum et Jean-Jacques Rousseau partent à la découverte d'un univers musical rafraîchissant: la comédie musicale. Cette expérience initiée par l'école Rouen Business School est l'occasion d'expliquer aux enfants, ce qu'est une comédie musicale et de leur faire découvrir l'histoire des Etats-Unis. Cette initiation aura lieu dans les deux écoles lors d'entretiens avec les étudiants /acteurs.

Créée de toute pièce, la comédie musicale « *Some like it hooot !* » s'inspire de la vie de l'actrice Marylin Monroe.

Les élèves vont être des spectateurs privilégiés puisqu'une représentation spéciale leur est réservée mardi 14 mai au centre culturel Voltaire.

Deux spectacles sont également prévus pour le public, lundi 13 et mardi 14 mai, à 20h, au centre culturel Voltaire.

La troupe se compose d'une cinquantaine d'étudiants qui travaillent depuis juin 2012 pour mettre sur pied ce spectacle digne de professionnels.

Renseignements et réservations: Noémie Boiton comurbs@gmail.com Entrée 10€

Bourses départementales

Le Département de Seine-Maritime accorde sous conditions de ressources une Aide Départementale à l'Enseignement aux familles ayant un enfant collégien. Les formulaires sont à retirer dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux et les Maisons du Département.

Ramassage ordures ménagères

En raison des jours fériés, les jours de collecte des déchets sont modifiés. Dates sur le site Internet de la CREA ou 0800 021 021

Fermeture médiathèque

La médiathèque est fermée du lundi 6 au jeudi 9 mai inclus.

rendez-vous

Mai

Samedi 4 de 10h à 12h Visite du quartier Rue de la Paix par les élus

Samedi 4 à 10h La Filandière Exposition de voitures et motos anciennes

Samedi 4 Stand de tir Challenge de printemps de la Cible Dévilloise Dimanche 5 à 12h Remise des récompenses

Dimanche 5 à 15h00 Stade Blériot Football ALDM 1 / Frileuse

Dimanche 5 à 16h00 Gymnase Guynemer Basketball Seniors féminines 1/ Gonfreville

Dimanche 5 à 16h00 Gymnase Anquetil Handball Seniors masculins 1/St Lô

Mardi 7 de 14h à 16h30 Hôtel de Ville Permanence impôts ouverte à tous

Mercredi 8 à 9445 - Eglise Saint Pierre à 10445 - Hôtel de Ville à 11415 - Cimetière à 124 - Centre culturel Voltaire Cérémonies Commémoratives

<mark>Jeudi 9</mark> Fête de l'Europe

Samedi 11 à 16h Salle les rivières Papothèque

Samedi 11 à 20h00 Gymnase Anquetil Handball Seniors masculins 2 / Bolbec

Dimanche 12 à 14h00 Gymnase Guynemer Basketball Seniors masculins 2 / Vernon

Dimanche 12 à 14h30 Boulodrome Pétanque Concours ouvert à tous Dimanche 12 à 15h00 Stade Blériot Football ALDM 2 / Le Trait Duclair

Dimanche 12 à 16h00 Gymnase Guynemer Basketball Seniors masculins 1 / Mesnil Franqueville

Lundi 13 et mardi 14 à 20h Centre culturel Voltaire Comédie musicale Rouen Business School «Some like it hooot!»

Mardi 14 Sortie Banquet de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Mardi 14 à 18h Hôtel de Ville Réunion publique avec les riverains de la rue Duflo

Du mardi 14 au samedi 1^{er} juin Médiathèque Anne Frank « Faîtes » des livres: prix des p'tits rats de bibliothèque

Dimanche 19 à 14h00 Gymnase Guynemer Basketball Seniors masculins 2 / Hauts de Rouen

Dimanche 19 à 16h00 Gymnase Guynemer Basketball Seniors masculins 1 / ASPTT Rouen

Mardi 21 à 18h Hôtel de Ville Réunion publique PLU

Mercredi 22 Piscine municipale Prévention de la noyade avec les écoles primaires

Jeudi 23 à 8h30 Parking du gymnase Guynemer Sortie des aînés : déjeuner dansant aux granges du Bel Air

Samedi 25 de 10h à 12h Visite du quartier rue de l'Eglise / rue G. Hébert par les élus

Samedi 25 à 11h Médiathèque Anne Frank Marmothèque spéciale «Faîtes» des livres Dimanche 26 à 8h30 Parking gymnase Guynemer Randonnée Bonsecours

Dimanche 26 à 15h00 Stade Blériot Football ALDM 1/ Gonfreville

Du mercredi 29 au mercredi 5 juin Sortie des aînés : séjour à Chypre

Vendredi 31 Stade Laudou Olympiades de l'école Charpak

Vendredi 31 à 19h30 Boulodrome Pétanque Concours ouvert à tous

Vendredi 31 à 20h Centre culturel Voltaire Spectacle «les adultes en scène» par l'école municipale de musique, danse et d'art dramatique Entrée libre

Juin

Samedi 1^{er} de 10h à 12h Visite du quartier Verdun/ Lanfry par les élus

Samedi 1^{er} à 11h Médiathèque Anne Frank Marmothèque spéciale «Faîtes» des livres

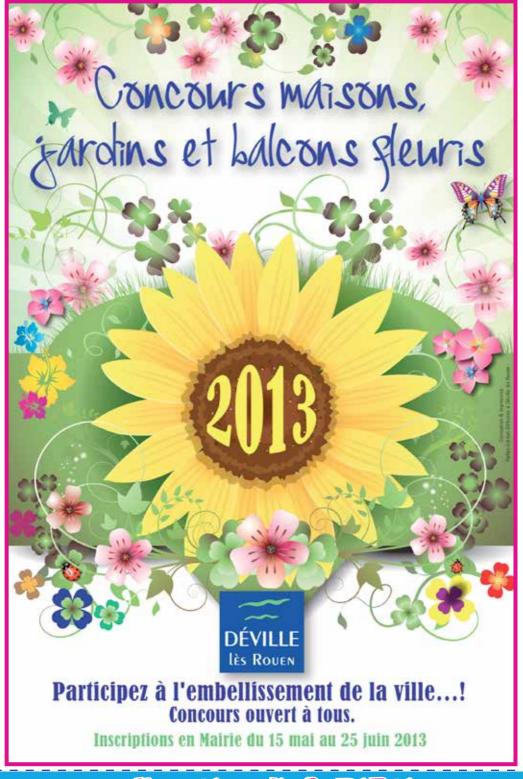
Samedi 1^{er} de 14h à 17h Ecole Andersen Ecole Crétay Ecole Perrault Kermesse

Du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet Hôtel de Ville Exposition des ABCD Mercredi 5 à 18h Vernissage de l'exposition

Mercredi 5 de 10h à 18h Parking gymnase Guynemer Collecte de sang

Jeudi 6 de 16h3o à 19h Centre culturel Voltaire Spectacle de danse de l'USEP

www.deville-les-rouen.fr



BULLetin D'inscription

	_		
Pour éviter tou	te erreur, merci d'écrire lisiblen Monsieur	nent vos coordonnées en majuscules	demande son inscription au Concours des Maisons et Balcons Fleuris 201 dans la catégorie suivante (ne cocher qu'une seule case):
Nom:			1 ^e catégorie Maison avec jardin très visible de la rue
Prénom :			2e catégorie Décor floral installé en bordure de la voie publique (jardin non clos par exemple)
Adresse: n°:	Appartement :	Etage :	3e catégorie Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin
	rapport à la porte d'entrée ite, milieu) :		4 ^e catégorie Collectif, établissement public
	Téléphone :	,	Date et signature (obligatoire):